

09 JUL. 2010

ARRIVÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS SEDANAIS

DELIB N° 034-10

OBJET Approbation Saison Culturelle « Entre Petits et Grands » 2010-2011.

L'an deux mille dix, le 1^{ER} Juillet à dix-huit heures trente, le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Pays Sedanais s'est réuni en session ordinaire à la Forge Gendarme à Vrigne-aux-Bois, après convocation adressée le 25 Juin 2010 par le Président en exercice, M. Didier HERBILLON et affichée le 25 Juin 2010.

NOMBRE DE DELEGUES STATUTAIREMENT	56
NOMBRE DE DELEGUES EN EXERCICE (1 commune n'ayant pas désigné)	55
PRESENTS (titulaires et suppléants)	
DELEGUES TITULAIRES VOTANTS	44
DELEGUES SUPPLEANTS VOTANTS	7
POUVOIRS	0

ETAIENT PRESENTS :

Délégués titulaires : M. André DROUARD, Mme Maryse GOBERT, MM. Claude TUOT, Christophe BAILLY, Pierre CORNET, Mmes Evelyne MOREAUX-MASSIN, Dominique PATTE-MEURIE, MM. Frédéric LE GUINIO, Yves BARRIOL, Mmes Véronique JAMES, Raymonde MAHUT, MM. Bernard SPAZZI, Michel NAPARTY, Mmes Sylviane WANWETS WINKEL, Marie-Françoise KRANTZ, MM. Denis FERRON, Roger VIARD, Emmanuel JACQUEMIN, Gérard MANOT, Stephen KRAUS, Mme Fédora THEYS, MM. Roger WATELET, Christian APOTHELOZ, Mme Anne BARON, M. Michel BERNARD, Mmes Arlette CHARBONNIER, Marzia DE BONI, Pascale FABRE, M. Didier HERBILLON, Mme Elisabeth HUSSON, MM. Philippe JACOB, Francis MANSU, Mme Arlette VALLEE, MM. Jean-Claude CLOSSE, Stéphane DUMAY, Christophe DEGLAIRE, Guy ROGER, Eric DROUIN, Dominique LINDENBERGER, Didier ZANOTTO, Sébastien DELIEGE, Patrick DUTERTRE, François BUSSIERE, Roger FOURILE.

Délégués titulaires ayant donné pouvoir (article 8.5 du règlement intérieur) :

Délégués suppléants avec droit de vote : MM. Jean-Pierre NEVEUX, Michel JAUNET, Jean-Marie GERARD, Michel SALPETIER, Bernard GUIDEZ, Mme Géraldine ROUSSEL, Hanibal LEITE.

Délégués suppléants : MM. Mickaël HOLVECK, Louis REINBOLD, Christophe BERTIER, Mme Martine BERG, M. Mistral BANA, Mme Béatrice YAU, MM. Patrick GERARD, Denis AUPRETRE.

Absents excusés : MM. Jean-Claude SCHUBER, Bernard STRINGER, Jean-Paul COLINET, Mmes Annie MARLET, Sophie LINTINGRE, Monique HUCORNE, Dominique VIOT, MM. Eric PICART, Jean-Claude ROBIN.

Mme la vice-présidente chargée du Socioculturel et Sports rapporte ce qui suit : Les principes de la programmation « Entre Petits et Grands » sont : Des spectacles pour les jeunes enfants de 18 mois à 10 ans

- Une programmation construite avec les responsables culturels de la MJC Calonne, Vrigne-aux-Bois, le Centre Social Torcy-Cités et l'association COTE COUR (réduction de 20% sur le coût des spectacles inclus dans le programme COTE COUR)
- 10 à 12 spectacles en moyenne de septembre à juin déclinés en représentations scolaires (écoles primaires) et en représentations tout public dites familiales (un spectacle = au minimum 2 scolaires et 1 tout public, excepté l'ouverture de saison)
- Séance scolaire : le transport des élèves au lieu des spectacles est pris en charge par la Communauté de Communes.

BILAN INTERMEDIAIRE – SAISON 2009-2010

12 spectacles dont 20 séances scolaires (2 000 élèves de maternelle et primaires) et 16 séances familiales (1 700 entrées).

Taux de remplissage : 94% en familiale et 100% en scolaire.

Dépenses réalisées : 78 000€ (prévu 80 750[€]) : saison 71 000 € - (73 750 € prévu) – Enfants du Cinéma 3 000€ - Eveil musical 4 000€ - Dépenses prévues (80 750€)

Subventions obtenues: Région : 11 000€ - Département: 3 500 € - CAF : 1 800€

Billetterie = 11 709€ (abonnements - entrées: 4 472 € - Participation écoles : 4 025 € - Participation communes : 3 212 € soit un coût moyen de 247 €).

Reste à la charge de la CCPS : 49 991 €.

LES CHOIX DE LA SAISON 2010-2011

- Le choix de spectacles aux faibles contraintes techniques, pouvant être accueillis dans quasiment toutes les salles communales : 7 spectacles proposés aux communes hors Sedan.
- La programmation de 2 spectacles de NOEL : Un concert pour les + 6 ans : 3 séances scolaires et 1 séance tout public les 13 et 14 décembre –Vrigne aux Bois (jauge 300 personnes par spectacle). Un concert pour les 2-5 ans : 3 séances scolaires et 1 séance tout public les 15 et 16 décembre –Vrigne aux Bois (jauge 200 personnes par spectacle)
- Le Festival des Enfants du Cinéma au Turenne – Février 2011

2 séances familiales seront proposées aux abonnés

L'accueil des écoles du Pays Sedanais (1 300 élèves) au Festival : par convention, la MJC Calonne est chargée de l'organisation sedanaise de la manifestation (inscriptions et charges de transport). Le coût de cette opération est de 3 000€ maximum.

- Des ateliers d'expression et de création artistique, animés par des compagnies professionnelles agréées par l'Education Nationale seront proposés aux écoles. Ces ateliers sont confiés à des compagnies professionnelles. Les écoles primaires pourront choisir entre 3 formules d'ateliers.
- Les ateliers d'éveil musical : Des séances gratuites de sensibilisation musicales sont proposées aux enfants des crèches, des maternelles et des primaires, après le temps d'école. Il est proposé 20 séances aux 3-6 ans et 20 séances aux 6-12 ans. Budget 2011: 4 000 € - Recette : Prestation Contrat Enfance Jeunesse : 1 800€. Des conventions de prestations sont à établir avec les intervenants : APEEM et autres prestataires professionnels.

Détail de la programmation (sous réserve des accords définitifs des compagnies)

SPECTACLE	ÂGE - DURÉE	Type	JAUGE	LIEU D'ACCUEIL	CALENDRIER
Ouverture de la saison L'ODITION	+ 5 ans 60 mn	Clownesque	300 maxi	Commune hors Sedan	1 familiale - Vendredi 1 ^{er} octobre 2010
J'AI MARCHÉ SUR LE CIEL	1 à 5 ans 30mn	Théâtre d'ombre	50	Centre Social Torcy-Cités	du 18 au 20 octobre – 5 scolaires et 4 familiales
Spécial Noël SYRANO CONTRE LE GRAND ZAPPEUR	+ 6 ans 60 mn	Concert	300	Salle Bérégo- voy Vrine aux Bois	13 et 14 décembre 2010 – 3 scolaires et 1 familiale
Spécial Noël LES PETITES FABULETTES D'ANNE SYLVESTRE	2 à 5 ans 40 mn		200		15 et 16 décembre 2010 – 3 scolaires et 1 familiale
LE PETIT POUCKET AFRICAIN	+ 8 ans 50 mn	Conte	120	Commune hors Sedan	27 et 28 janvier 2011 – 2 scolaires et 1 familiale
Festival Les Enfants du Cinéma	Tout public	Cinéma	100	Cinéma Tu- renne	Février 2011 2 familiales
Inscriptions et Trans- port des écoles aux Enfants du Cinéma	Maternelle – Elémentaires	Organisation confiée à la MJC Calonne			
BRAQUAGE	+ 8 ans 50 mn	Théâtre d'objet	90	MJC Calonne	15 et 16 février 2011– 2 scolaires et 1 familiale
DU DEBUT A LA FAIM	3 à 6 ans 40 mn	Danse	100	Vrine aux Bois	du 13 au 15 mars 2011 – 1 familiale et 4 scolaires
STANDARD	+ 7ans 60 mn	Théâtre	110	Commune hors Sedan	16 et 17 mai 2011 – 2 scolaires et 1 familiale
LE MONDE DE MOUSSA	3 à 5 ans	Conte	80	Commune hors Sedan	5 et 6 juin 2011- 2 sco- laires et 1 familiale
Ateliers danse et arts plastiques	primaires	Ateliers se dé- roulant dans les classes	1 à 2 classes	Ecoles volon- taires	Tout au long de l'année Ateliers animés par AIDT – M. José Mendès
Ateliers écriture et théâtre	maternelles				
Ateliers d'éveil musi- cal	Crèche 3-6 ans 6-12 ans				

Budget prévisionnel 2010-2011 « Entre Petits et Grands »

Enveloppes inscrites au budget de la commission : saison culturelle 79 000€ - Ateliers d'éveil musical : 4 000 € - Enfants du Cinéma 3 000 € soit 86 000 €.

DÉPENSES PREVISIONNELLES 2010-2011		RECETTES PREVISIONNELLES - 2010-2011	
Cachet des spectacles Séances tout public et scolaires	36 000 €	ORCCA (aide à la diffusion de compagnies régionales) Conseil Régional	11 000 €
Prestations associées -Ateliers danse-art graphique, - Atelier écriture- théâtre -Ateliers d'éveil musical -Enfants du Cinéma	2 700 € 1 400 € 4 000 € 3 000 €	Conseil Général CAF -Prestation Contrat Enfance Jeunesse (ateliers d'éveil musical)	3 500 € 1 800 €
Frais techniques	14 000 €	Billetterie (entrées tout public + écoles)	7 000 €
Défraiements (Hébergement, restauration ...), transport	10 000 €	Participation structures accueillantes 250 € x 9 spectacles	2 250 €
Communication	3 000 €	Reste à la charge de la CCPS	57 050 €
Droits d'auteurs	4 500 €		
Transport scolaire	4 000 €		
Total	82 600 €	Total	82 600 €

TARIFICATION DES SEANCES SCOLAIRES

Reconduction des tarifs convenus en 2009. Forfait Classe pour un spectacle : 50€ par classe (25€ pour les classes réduites : classe unique, CLIS,...). Ce forfait comprend le transport de la classe au lieu du spectacle, si nécessaire. Les ateliers se déroulant durant le temps d'enseignement ne peuvent donner lieu à facturation.

TARIFICATION AUX STRUCTURES ACCUEILLANTES (les communes – nos partenaires : MJC Calonne – Centres Sociaux du Pays Sedanais ...). La commission socioculturelle réunie le 15 juin propose de fixer la participation des structures à 250 € (forfait fixe équivalent à la moyenne de participation 2009).

Un nombre de places sera réservé aux habitants de la commune d'accueil jusqu'à quelques jours du spectacle.

TARIFICATION AU TOUT PUBLIC : reconduction des tarifs convenus en 2009

- Carte d'abonné réservée aux habitants du Pays Sedanais – valeur 6 € - valable pour toute la saison pour 6 personnes d'un même foyer. La carte ouvre le bénéfice d'une période de réservation et donne droit à une réduction sur le prix du billet. -Prix des billets - Adulte et Enfant :
 - Abonnés : 2 € - Gratuit pour la 5^{ème} et 6^{ème} personne du foyer (soit 8€ maximum par foyer)
 - Habitants du Pays Sedanais non abonnés : 4 €
 - Extérieurs aux Pays Sedanais : 6 €

Le Conseil de Communauté, entendu l'exposé du rapporteur, Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le projet de programmation et le budget prévisionnel de la saison « Entre Petits et Grands » 2010-2011 composée de spectacles à destination des écoles maternelles et primaires et du public familial ainsi que d'ateliers scolaires, ci -avant présentés,
- Autorise le Président et la Vice présidente déléguée à ajouter ou retrancher un ou plusieurs spectacles ou ateliers à la programmation présentée, en fonction des aléas, tout en respectant le budget prévisionnel présenté,
- Approuve la prise en charge par la Communauté de communes de tous les frais relatifs à la communication, technique, hébergement, transport, nécessitant d'être engagés pour la bonne réalisation de la saison,
- Autorise le Président et la Vice présidente déléguée à signer les contrats de prestation,
- Fixe la participation des structures accueillantes à 250 € par spectacle accueilli (séance tout public).
- Reconduit la tarification aux écoles du Pays Sedanais aux séances scolaires comme suit : forfait à valoir pour un spectacle de 50€ par classe ou de 25€ pour les classes réduites ; ce forfait comprend la prise en charge du transport au lieu du spectacle,

- Reconnait la tarification de la billetterie pour le Tout Public comme suit : carte d'abonné réservée du Pays Sedanais: 6€ valable pour 6 personnes d'un même foyer et pour tous les spectacles de la saison et donnant droit à une réduction sur le coût des billets.
- Fixe le prix des billets comme suit :
Abonné : 2€ le billet adulte ou enfant - gratuit pour la 5^{ème} et 6^{ème} personne du foyer, Hors abonnement : Habitants du Pays Sedanais non abonnés : 4 € - Extérieurs au Pays Sedanais : 6 €
- Approuve la signature d'une convention de prestations de service avec l'association M.J.C. Calonne – 08200 Sedan chargée d'organiser les inscriptions et le transport des écoles du Pays Sedanais au Festival des Enfants du Cinéma 2011,
- Dit que la participation de la Communauté de Communes s'établira à 3 000€ maximum et que son versement s'effectuera au vu des dépenses justifiées,
- Valide la mise en place de séances d'éveil musical pour les enfants accueillis dans les structures d'accueil de jeunes enfants, pour les enfants d'âge maternel (3-6 ans), les enfants d'âge primaire (+ de 6 ans), à compter du 1^{er} janvier 2011,
- Fixe le budget de cette action à 4 000€ ttc,
- Autorise le Président et la Vice présidente déléguée à mener toute démarche inhérente à la bonne réalisation de la saison culturelle et notamment à retenir puis à signer les contrats avec les compagnies, avec Cote Cour, les conventions de prestations avec la MJC Calonne pour le Festival des Enfants du Cinéma, avec les intervenants spécialisés pour la mise en œuvre des ateliers d'expression et les ateliers d'éveil musical, les communes et organismes accueillants ,et tout acte nécessaire à la bonne mise en œuvre de la saison,
- Autorise le président et/ou le vice-président délégué à mener toute action se rapportant à cette opération et notamment à solliciter tous les financeurs potentiels des actions culturelles ci-avant décidées,
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2010.

Fait à la Forge Gendarme à Vrigne-aux-Bois, les jour, mois et an que dessus,
Suivent les signatures.

Recu par le Représentant
 de l'Etat le ...09 JUIL 2010...
 Publié le ...09 JUIL 2010...
 Notifié le
 LE PRÉSIDENT
 P / Délégué
 Le Directeur
 E. AMSILI

P/EXPEDITION CONFORME,
 LE PRESIDENT
 Didier HERBILLON